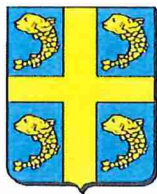


## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Nombre de Conseillers :  
En exercice 11  
Présents 10  
Procuration 1  
Votants 11

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-cinq mars à quatorze heures trente,  
Le conseil municipal de la commune de DOUBIES, régulièrement convoqué  
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,  
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.  
Date de convocation du Conseil Municipal le 20 mars 2023

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, JOSSINET Gaëlle,  
SANCH Chantal, Mrs RAGUES Christian, THION Jean-Claude, BALSAN  
Laurent, SAUVAIRE Marc, ALBE Jean-Luc, PONCELET Jean-Marie

Absents excusés : ESCANDE Renaud

Procurations : ESCANDE Renaud à ALBE Jean-Luc

**Vote** :

Pour : 11

Abstention : 0

Contre : 0

### ANIMATIONS COMMUNALES ANNÉE 2023 – SOUTIEN DE LA COLLECTIVITES AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES

Mme le Maire présente les animations prévues par les associations pour l'année 2023 et propose, comme chaque année, que la commune participe aux animations afin de soutenir l'activité culturelle et artistique sur le territoire.

Sont proposés les actions suivantes :

- Du 26 au 28 mai, un « cirque participatif » avec Lonely Circus
- Le 17 juin, un concert avec le Chœur départemental de l'Aveyron
- Les 30 juin, 21 juillet et 4 août : une balade contée sur le parcours « Village de Caractère ».
- 14 juillet : apéritif musical et repas républicain
- Les 29 et 30 juillet : un atelier « BMX » avec sensibilisation à la pratique sportive du vélo.
- Le 9 août : animations à destination des enfants
- Une exposition et des conférences avec les Chemins de Tolérance du 5 au 11 août et le 13 août.
- Le 20 août un concert avec la chorale Canto Organo
- Les 16 et 17 septembre : journées du patrimoine

L'ensemble de ces actions représente un montant estimé à **5000€**.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve ce programme d'animations.
- donne mandat à Mme le Maire pour signer tout document s'y rapportant

Fait et délibéré en Mairie, le 25 mars 2023

Mme le Maire  
Irène LEBEAU

